

Association Neuchâtel-Berlin

Procès-verbal de l'Assemblée générale

du mardi 17 avril 2018 à 17h30
au Château d'Auvernier, salle des Marronniers, Auvernier

Avant l'Assemblée elle-même, les personnes intéressées ont été conduites par Mme Elisabeth Crettaz-Stürzel au galeas du château d'Auvernier pour y admirer le portrait du « roi-sergent », Frédéric-Guillaume I^{er}. De même, une visite des caves du château d'Auvernier a été proposée.

Sont excusés Mme Léonor Meiser, MM. Frédéric Noyer, Johann Boillat et Louis Barrelet.

1. Accueil

Le président salue les membres présents, ainsi que les nouveaux membres de l'association. Il remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pu contribuer à l'organisation de l'AG. Le président fait part du décès d'un des membres de l'ANB, Monsieur Henri de Seidlitz. L'Assemblée observe une minute de silence à sa mémoire. L'ordre du jour est accepté tel quel.

2. Procès-verbal de l'Assemblée du 26 avril 2017

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

Le comité s'est réuni surtout pour suivre l'évolution en cours avec le Geheimes Staatsarchiv, Berlin. Un léger retard dans les travaux est attribuable au fait qu'un changement est intervenu à la direction du Staatsarchiv, le professeur Kloosterhuis ayant pris sa retraite. Il a donc fallu nouer des contacts avec son successeur, Mme Ulrike Höroldt, mais les partenaires arrivent à bout touchant pour envoyer une personne compétente chargée de l'indexation des archives de Neuchâtel à Berlin. D'un commun accord, quelques modifications ont été acceptées :

- Neuchâtel assure la rémunération de la personne envoyée à Berlin, la durée probable pour ce travail étant évaluée à 18 -24 mois. Il s'agit de trouver les fonds !
- Berlin, en contrepartie, met à disposition les archives et collabore avec l'ANB pour le choix de la personne ; Berlin met également à disposition tous les répertoires existant.
- L'ANB espère la signature au cours de cette année 2018.

Le président revient ensuite sur une activité annoncée lors de l'AG 2017, soit une visite de la grotte de la Toffière : la visite n'a pu avoir lieu étant donné qu'il n'y a aucun accès à la grotte depuis le lac des Brenets !

4. Comptes 2017 et budget 2018

Les comptes bouclent avec un total de 14'708,75 francs sur le compte.

5. Rapport des vérificateurs des comptes.

Les vérificateurs étant excusés, leur rapport est lu par M Grégoire Oguey et est accepté à l'unanimité. Le président rappelle qu'il faudra prévoir au budget une somme pour l'élaboration d'une plaquette qui serait destinée à récolter des dons pour financer le projet à Berlin.

6. Activités

Le président rappelle la visite de la magnifique exposition Valérie Favre au MAHN en février 2018.

Le président informe de la date retenue pour l'excursion au lac de Thoun et ses châteaux, le 1^{er} septembre 2018.

La date retenue pour la conférence donnée par M. Dave Lüthi au sujet de l'architecture et d'architectes neuchâteloise à Berlin est le 30 octobre 2018.

Le voyage à Berlin est planifié du 27 au 30 juin 2019.

7. Comité

Le comité se réjouit d'accueillir un nouveau membre, M. Johann Boillat qui se chargera du site internet de l'ANB.

8. Divers

Néant

L'Assemblée est suivie d'une conférence de Mme Elisabeth Crettaz-Stürzel, historienne et membre de notre comité. Elle nous entretient de

Preussenromantik am Thunersee : die Schlösser Oberhofen, Hünegg und Schadau / La Riviera des grandes familles neuchâteloises sur le lac de Thoun et ses châteaux : Oberhofen, Hünegg et la Schadau

À Elisabeth, comme au Château d'Auvernier, nous réitérons ici nos plus vifs remerciements.

Un apéritif offert par l'ANB a été servi à l'issue de la conférence.

*Antje Heizmann
Secrétaire*